



## APPEL DE DOSSIERS

### PROGRAMMATION 2025-2026

**DATE LIMITE DE DÉPÔT : 12 janvier 2025, 23h59.**

La Bande Vidéo invite les artistes œuvrant en arts médiatiques à soumettre un projet pour les catégories suivantes :

- exposition ;
- résidence ;
- résidence d'animation à l'écran d'épingles (ou séjour d'essai à l'écran d'épingles).

Située dans la coopérative Méduse à Québec, La Bande Vidéo est un centre de création et de recherche en arts médiatiques qui participe à une culture vidéographique contemporaine. Elle offre aux artistes des outils de production et de diffusion tout en les incitant à porter une réflexion sur leur travail.

Notre centre soutient essentiellement des monobandes expérimentales et d'animation, des installations vidéo, des projets en réalité virtuelle et des projets d'animation impliquant l'*Alpine*, notre écran d'épingles nouvelle génération. Nous portons une attention particulière aux projets faisant usage de technologies dites « désuètes » dans une perspective de ralentissement de l'obsolescence et de la surconsommation d'outils numériques en arts médiatiques.

Notre galerie est exclusivement dédiée aux arts médiatiques et plus précisément à l'installation vidéo.

---

## EXPOSITION

La Bande Vidéo invite les artistes canadiens et internationaux à soumettre un projet d'installation vidéo pour une exposition d'une durée de quatre semaines.

Les projets nécessitant la technologie en réalité virtuelle et la vidéo 360 sont acceptés.

La Bande Vidéo fournit :

- Un cachet d'exposition ;
- Un soutien technique au montage (dont la majeure partie est assumée par notre directeur technique selon les indications fournies par l'artiste) ;
- Un hébergement à l'artiste la veille et le soir du vernissage (si l'artiste réside à plus de 50 kilomètres du centre) ;
- De l'aide administrative au financement du transport pour un·e artiste de l'international ;
- L'entièreté du gardiennage de l'exposition ;
- Toutes activités de promotion, de médiation et de relations médias.

### Plan de la galerie.

---

## RÉSIDENCE

La Bande Vidéo invite les artistes canadiens et internationaux à soumettre un projet de résidence d'une durée de deux à quatre semaines.

La Bande Vidéo fournit :

- Un cachet de subsistance ;
- De l'aide administrative au financement du transport pour un·e artiste de l'international ;
- Un hébergement pour la durée du séjour (si l'artiste réside à plus de 50 kilomètres du centre) ;
- Un studio entièrement équipé ;
- Un support technique et artistique journalier.

---

## RÉSIDENCE D'ANIMATION À L'ÉCRAN D'ÉPINGLES

Dans le cadre de son programme de résidence d'animation à l'écran d'épingles, La Bande Vidéo offre libre accès à ses studios de production et à l'*Alpine* pour une période pouvant aller jusqu'à huit semaines. Seront mis à disposition de l'artiste tout l'équipement nécessaire, un studio ainsi que du soutien technique régulier.

L'appel pour cette catégorie est ouvert aux artistes de Québec et de l'international.

La Bande Vidéo fournit :

- Un cachet de subsistance ;
- Un hébergement pour la durée du séjour (si l'artiste réside à plus de 50 kilomètres du centre) ;
- De l'aide administrative au financement du transport pour un·e artiste de l'international ;
- Un accès à l'*Alpine* et à ses équipements connexes ;
- Un support technique et artistique journalier.

---

## SÉJOUR D'ESSAI À L'ÉCRAN D'ÉPINGLES

Curieux·se par rapport au mythique instrument qu'est l'écran d'épingles, mais incertain·e d'être prêt·e à se lancer dans une résidence longue durée ? Le séjour d'essai à l'écran d'épingles est pour vous !

Pouvant aller jusqu'à deux semaines, cette période d'exploration permet de se familiariser avec l'*Alpine* et ses 201 600 épingles tout en recevant le soutien de notre directeur technique dans un studio entièrement équipé, le tout à coût minimal.

Le séjour d'essai n'étant pas une résidence, les personnes intéressées doivent pourvoir à leur hébergement, prévoir un léger budget pour la location du studio et devenir membre du centre. La Bande Vidéo peut fournir une lettre d'appui pour l'obtention d'une bourse, si désirée.

Pour appliquer à cette catégorie, veuillez réunir en un dossier une lettre

**d'intérêt abordant vos intentions de création, la durée souhaitée du séjour ainsi qu'un curriculum vitae et/ou une biographie à jour.**

---

## DÉPÔT D'UN DOSSIER

Chaque dossier (excepté pour la catégorie de séjour d'essai à l'écran d'épingles) doit contenir :

- Un seul fichier PDF comprenant dans cet ordre :
  - une courte biographie (entre 100 et 150 mots) ;
  - une démarche artistique ;
  - un curriculum vitae ;
  - un bref résumé du projet (entre 100 et 150 mots) ;
  - une description détaillée du projet ;
  - et un devis technique, s'il y a lieu.
- Si possible, des documents visuels du projet déposé :
  - photos (JPEG, haute résolution) ;
  - et/ou vidéos (liens YouTube, Vimeo ou autre diffuseur web).
- 10 à 15 documents visuels des œuvres précédentes de l'artiste :
  - photos (JPEG) ;
  - et/ou vidéos (liens YouTube, Vimeo ou autre diffuseur web).
- Tout autre document pertinent.

### IMPORTANT :

→ **Date limite de réception des dossiers : le dimanche 12 janvier 2025, 23h59.**

Les dossiers reçus après cette date ne seront pas retenus.

→ Les dossiers doivent être déposés par courriel au [info@labandevideo.com](mailto:info@labandevideo.com) avec pour objet Dossiers 2025-2026.

→ Veuillez spécifier la catégorie pour laquelle vous déposez (exposition,

résidence d'animation à l'écran d'épingles, séjour d'essai à l'écran d'épingles ou résidence) dans votre courriel.

→ Nous acceptons les dossiers envoyés par WeTransfer et autres plateformes d'envoi.

→ Vous devez vous assurer que les liens web soient fonctionnels, qu'ils demeurent actifs et, si applicable, que le mot de passe inscrit au dossier pour les travaux privés demeure inchangé jusqu'en avril 2025.

→ Les dossiers incomplets, reçus après la date de tombée ou ne respectant pas les exigences demandées seront refusés.

Les projets retenus seront inscrits à la programmation 2025-2026 de La Bande Vidéo. À la suite de l'appel de projets, la programmation annuelle est réalisée par un comité de sélection formé d'artistes et de commissaires professionnel·les.

Les résultats seront transmis aux artistes sélectionné·es au plus tard en avril 2025. Seul·es les artistes dont le projet est sélectionné seront contacté·es.

**Pour toutes questions :**  
**[info@labandevideo.com](mailto:info@labandevideo.com)**